

**SAMEDI 12 DECEMBRE 2015**

## *Brève analyse de la Fondation Nicolas Hulot*

**Le texte de l'accord de Paris a été remis à 13H30.**

### **Que retenir ?**

S'il est adopté, un bon accord sur l'après-2020, qui doit inciter chaque Etat à accélérer ses efforts dès maintenant.

- Et, au-delà de l'accord, une mobilisation et une dynamique sans précédent.
- *Ambition d'être « bien en dessous de 2°C » en continuant efforts pour viser 1,5°C .*
- *Reconnaissance des pertes et dommages, avec mécanisme adapté.*
- *Objectif de long terme trop flou (pas de chiffre ni de référence aux énergies renouvelables).*
- *Révision tous les 5 ans, et toujours à la hausse, des engagements nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.*
- *Mais la date de 1ère révision obligatoire est trop tardive (bilan en 2023 pour révision 2025). Il faut obtenir que des pays (idéalement ceux de la coalition des « pays les plus ambitieux ») décident volontairement de réviser leurs engagements avant 2020.*
- *Les 100 milliards en 2020 sont bien un plancher, un nouvel objectif plus élevé sera défini au plus tard en 2025, même si on aurait préféré des cycles réguliers de 5 ans*
- *Une place plus importante donnée à l'adaptation pour l'après-2020, mais l'accord ne renforce pas les financements dédiés à l'adaptation avant 2020.*
- *Absence de référence claire au prix du carbone.*
- Et, à côté de l'accord : une mobilisation sans précédent des entreprises, des collectivités, des acteurs financiers, et surtout... des citoyens et des citoyennes. Plus rien ne l'arrêtera.

*Version du 12/12/15 à 15h30.*

*En vert : points bons ou ambitieux,*

*orange : points moyens,*

*en rouge : points insuffisants*